



TUTTI!

LE JOURNAL DU CONSERVATOIRE POPULAIRE MUSIQUE DANSE THÉÂTRE

ÉDITORIAL PAR
Peter Minten,
directeur

APPRENDRE À L'ORCHESTRE!

Depuis un peu plus de six mois une quarantaine d'élèves de deux classes de 5^e primaire du Canton de Genève suivent un enseignement instrumental en orchestre à vent dans le cadre scolaire. Ce projet pilote, initié par le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, et la direction du secteur musique de l'enseignement primaire, vise à permettre l'accès à la pratique instrumentale, en orchestre, à tous les enfants. Les classes concernées sont issues de deux écoles du Réseau d'enseignement prioritaire (REP) implanté dans des quartiers socio-économiquement défavorisés. Les cours hebdomadaires sont donnés en orchestre et dirigés par un professeur instrumental et une maîtresse de musique. Les instruments sont mis à disposition gratuitement par le CPMDT qui a bénéficié du soutien de la Fondation Trafigura pour leur acquisition.

Il s'agit non seulement d'apprendre un instrument, mais

également de participer à une activité de groupe au sein duquel chacun a son rôle, chacun contribue à l'harmonie générale, et tous progressent ensemble et tendent vers un but commun.

Si le but social est atteint (presqu'aucun élève ne jouait d'un instrument de musique) le défi pédagogique est de taille, il comprend l'apprentissage de la musique, d'un instrument, et de la pratique orchestrale, trois disciplines aussi exigeantes que complexes.

Pour l'heure l'enthousiasme se propage, les dates des premiers concerts s'approchent, et nous nous réjouissons de vous présenter prochainement ces orchestres sur scène!

ENTRETIENS

MAXIMILIEN FERRILLO
responsable éducation
musicale et rythmique au
Service de la coordination
pédagogique de
l'Enseignement Primaire et
co-initiateur du projet

Comment est née l'idée de ce projet ?

J'ai rencontré Peter Minten lors d'un colloque sur le projet d'Orchestre en classe au Forum sur la formation musicale d'Aarau en 2008. Nous avions tous deux connaissance de tels projets, comme les classes d'orchestres créées il y a plus de trente ans au Venezuela par José Antonio Abreu. Nous sommes rentrés à Genève totalement convaincus. Nous nous sommes attelés à la tâche et avons adapté le projet à nos moyens. Cette année deux classes de réseau d'éducation prioritaire (REP) y participent, soit trente-sept élèves. Le projet est mené par un professeur du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT) formé spécialement pour cet enseignement, et les maîtresses de musique de chaque classe.

Quels sont les principaux intérêts dans ce type de projets ?

L'ouverture culturelle est incontestablement le principal intérêt. La musique est un échange entre le musicien et le public et s'il y a une trop grande distance entre les deux, la relation ne se crée pas. D'où, la nécessité de former un maximum d'enfants lors de leur enseignement scolaire. La pratique d'un instrument ajoute un merveilleux complément à l'apprentissage initial donné par les maîtres de musique.

C'est pourquoi, nous avons proposé le projet à l'ensemble des écoles du REP, puis retenu deux candidatures, afin d'offrir la possibilité à des élèves, qui ne l'auraient pas par ailleurs, d'accéder à la musique. Certains élèves sont en situation familiale difficile. Le but du projet est justement de contribuer à leur permettre d'entrer dans les apprentissages en accédant à un enseignement et à une ouverture dont ils ne disposeraient pas par ailleurs.

C'est aussi un formidable moyen pour permettre à certains enfants en échec scolaire de regagner confiance en sortant d'un enseignement plus traditionnel consacré en priorité aux matières principales. Dans le cadre du projet, les enfants ne sont pas obligés de travailler à domicile mais y sont incités. L'élève qui travaille plus aura la satisfaction de progresser et de jouer des morceaux plus complexes, ce qui ne manquera pas d'engendrer une émulation entre les élèves.

Je souligne l'investissement considérable d'Eric Völki et des deux maîtresses de musique Mesdames Jocelyne Geinoz et

Ershela Bogdani. Je pense que le succès repose aussi sur les meneurs du projet qui impulsent leur énergie positive et leur vitalité dans une collaboration très fructueuse.

Quels sont vos objectifs à long terme ?

Mon but est de susciter les vocations chez les acteurs culturels de demain. Je suis donc un fervent défenseur de la musique à l'école. Je souhaite que le projet se multiplie et que chaque enfant de 5^e et 6^e primaire puisse recevoir un enseignement de la pratique instrumentale.

Propos recueillis par
Julie Preti

ERIC VÖLKI
professeur pour l'Orchestre
en classe

Quel parcours vous a conduit à enseigner pour l'Orchestre en classe ?

J'ai débuté comme professeur de clarinette dans des écoles de musique de fanfares, tout en jouant de cet instrument à l'Orchestre de Chambre de Genève.

Professeur au CPMDT pour l'Ensemble à vent et piano de Confignon et pour la formation musicale depuis, j'ai toujours beaucoup réfléchi à la pédagogie. Engagé par ailleurs dans l'édition musicale, j'ai notamment édité une méthode de clarinette.

Lorsque M. Minten m'a proposé de suivre une formation concernant ce projet j'ai tout de suite accepté. Je suis donc redevenu élève et j'ai vécu le projet tel que j'aurai à l'enseigner par la suite : le choix de l'instrument, les exercices de la méthode et l'apprentissage au sein de l'Orchestre.

Ce stage a confirmé l'envie de m'impliquer totalement dans ce projet et son travail didactique. Je prends des cours avec différents professeurs d'instruments à vent. Je me suis confronté personnellement aux difficultés : lors du stage, j'ai volontairement choisi un instrument différent du mien et j'ai mis quatre jours à obtenir un son. Le doigté était là mais pas le son. J'y suis enfin parvenu lorsque je me suis remémoré mes tous premiers cours d'apprentissage de clarinette. Il fallait que j'accepte de faire abstraction de tous mes savoirs musicaux.

Comment s'est organisée la répartition des instruments ?

Les enfants ont essayé chaque instrument et ont noté trois choix. Parallèlement, des professeurs de chaque instrument étaient présents et les ont orientés en fonction de leurs aptitudes à obtenir un son facilement. En effet, les élèves doivent pouvoir



se débrouiller sans que les enseignants soient toujours derrière eux. Au final, ils ont quasiment tous été ravis de l'instrument reçu.

Quelle est la pédagogie spécifique lié à cet enseignement ?

Le collectif et l'application directe d'une consigne. Nous présentons une nouveauté, nous l'exerçons et celle-ci doit être acquise immédiatement. Nous sommes dans un fonctionnement où tout le monde peut jouer et doit jouer pour le bien de l'Orchestre.

Mon apprentissage se fait quasiment en même temps que celui des élèves. Avant chaque cours, je tente d'anticiper leurs difficultés et les questions du jour. Car quand je leur demande de faire quelque chose, je dois être capable de les guider.

Dans la méthode, les notes sont au départ remplacées par des chiffres. Ce codage favorise le jeu très rapide des enfants. Le cours comporte toujours un moment de rythmique corporelle qui permet un apprentissage musical, et des nouveautés qui entretiennent l'intérêt des enfants.

La maîtresse de musique est toujours présente. L'un de nous dirige le groupe et l'autre motive de l'intérieur, tel un coach. Encouragements, mimes des doigtés, discipline...

Un professeur de chaque instrument contribue également ponctuellement à l'apprentissage instrumental ce qui nous aide à conseiller les enfants en terme de positionnement et de maintien.

Quelle est la motivation des élèves ?

L'ensemble des élèves est très volontaire. Certains enfants ont simplement des difficultés à se rendre suffisamment disponibles

chaque leçon. Le travail est gratifiant car la musique est une matière qui touche directement le cœur des enfants.

LE POINT DE VUE DES MAÎTRES DE CLASSE

JEAN-MICHEL MULLER
Maître titulaire de la classe
du Val d'Arve

Je ne suis pas impliqué directement dans le projet, mais je le supervise afin que tout fonctionne au mieux d'un point de vue technique et matériel. Le projet est aussi une source d'inspiration permanente pour la vie de la classe. Par exemple, lors de la venue d'une auteure québécoise en classe dans le cadre de la Bataille des livres, les élèves étaient très fiers de lui parler de « Vive le vent d'hiver » et d'expliquer ce qu'ils savaient.

Ce projet leur apporte l'envie de participer et leur donne beaucoup de plaisir. Je note aussi de nets progrès en autonomie et notamment dans la gestion de leurs affaires.

La motivation et le plaisir vécus par le groupe grâce à l'Orchestre soudent la classe.

CAROLINE PICUT
Maîtresse titulaire de la classe
des Avanchets

Les enfants n'avaient que très peu de connaissance des instruments et de la musique. Le projet leur donne donc accès à « un nouveau monde ».

C'est aussi un formidable moteur pour le « groupe classe ». En début d'année je devais faire face à beaucoup de conflits et de problèmes relationnels. Or, jouer ensemble les oblige à être solidaires et cela rejaillit sur leurs relations. Enfin, ils trouvent un sens plus immédiat à l'apprentissage.

suite à la page suivante...



LE POINT DE VUE DES DIRECTEURS

JOËL FUCHS

Directeur de l'école du Val d'Arve

Ce projet est très riche surtout pour les élèves qui n'ont aucune connaissance de la musique (ce qui était le cas de 90 % d'entre eux).

Ils sont fiers de participer et sont dans un autre cadre que le cadre purement scolaire. La notion de plaisir est très présente et même dans les devoirs de musique. C'est un formidable atout à exploiter pour étendre ce plaisir et ce goût du travail aux autres matières.

Je note aussi un grand intérêt des autres élèves de l'école pour ce projet.

PAOLO CATTANI

Directeur de l'école des Avanchets

Je suis convaincu que l'on ne résout pas les problèmes scolaires uniquement par la seule entrée scolaire et que l'apport culturel est essentiel au développement de l'enfant. Il est nécessaire d'aider les élèves dans la globalité de leur formation. Dans cette optique, j'ai choisi la classe qui en avait le plus besoin, y compris pour des raisons liées à la dynamique de classe.

A ce jour, chaque enfant est concerné, autonome et est en réelle activité d'apprentissage. Durant le cours, on peut lire leur concentration dans leur regard.

RENCONTRE AVEC UNE PERSONNALITÉ DU CPMDT

PASSAGE DE TÉMOIN À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE FONDATION!

Lors de sa séance du 25 janvier 2011, les membres du Conseil de Fondation du CPMDT ont élu à la Présidence, Madame Delphine Zarb, en remplacement du soussigné.

Entrée au sein du Conseil de Fondation le 14 octobre 2008, Madame Zarb a été élue vice-présidente en janvier 2009 à la suite du départ de Monsieur Jacques Nierle.

Titulaire du brevet d'avocat depuis 2002, récemment associée dans une étude renommée de la place, Madame Zarb connaît bien le CPMDT de l'intérieur puisqu'elle y a obtenu son certificat de violon.

La nouvelle Présidente a suivi toute la phase de mise en place de la réforme de l'enseignement musical de base. Elle est donc bien au fait du contexte nouveau dans lequel le CPMDT doit évoluer par rapport aux nouvelles dispositions légales portant sur l'enseignement délégué de la musique, de la danse et du théâtre.

LE POINT DE VUE DE LA MAÎTRESSE DE MUSIQUE

ERSHELA BOGDANI

Le cours proposé est totalement différent de mon approche habituelle. Les cours classiques de musique sont plus individuels.

Comme le projet démarre cette année, je découvre peu à peu mon rôle et la complémentarité avec Eric Völki.

Je découvre aussi la méthode, et je suis fascinée par l'implication et les progrès des élèves.

Ils sont toujours motivés et volontaires.

PAROLES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES AVANCHETS

Hamza, Trompette

Je joue presque tous les jours et j'ai beaucoup de plaisir. Je voudrais continuer la musique plus tard.

Léa, Clarinette

Je suis très contente de connaître les notes car cela me servira pour continuer la musique. Mais j'ai compris qu'il faut beaucoup travailler.

Erika, Trombone

Au début, je trouvais mon instrument difficile mais je suis contente de faire un spectacle.

Grace, Tuba

Je n'avais jamais joué avant et maintenant je joue trois à cinq fois par semaine.

Boletin, Flûte traversière

Je trouve difficile de jouer de la flûte traversière.

Filipe, Baryton

Je joue déjà de la guitare et j'aime bien participer. Je ne trouve pas cela trop dur.

PAROLES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU VAL D'ARVE

Luca, Saxophone

J'avais fait de la batterie. Mais là, j'ai découvert un nouvel instrument qui me plaît beaucoup.

Thahina, Flûte traversière

Je ne jouais pas de musique mais je suis contente de lire les notes et je voudrais continuer.

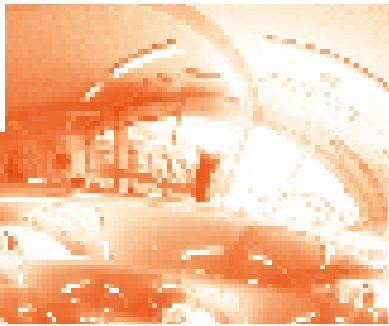
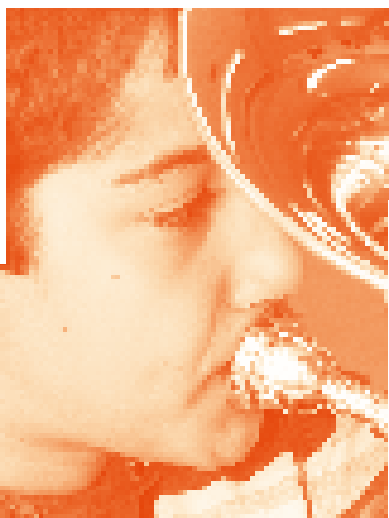
Félix, Baryton

Je me rends compte que dans un orchestre on est comme un groupe. On doit avoir l'esprit d'équipe.

Nour, Baryton

C'est facile de lire les notes mais j'ai un peu peur pour les spectacles.

Julie Preti



de ses conséquences non seulement financières mais aussi, avant tout devrait-on dire, sur l'emploi des professeurs concernés.

Dans un contexte en profonde évolution, nul doute que la nouvelle Présidente saura mettre à profit du CPMDT ses compétences, son expérience, son engagement et son énergie.

Meilleurs vœux de plein succès, Madame la Présidente, et mille mercis!

Mario Cavaleri, président sortant

DELPHINE ZARB, NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE FONDATION

Delphine Zarb s'est engagée au sein du Conseil de Fondation du CPMDT fin 2008 sans trop d'hésitation. Elève de Saskia Filippini, elle passait cette même année son certificat de violon, avec un immense plaisir. Elle a profité de nombreux cours complémentaires qui lui ont permis d'accéder à « un enseignement riche et varié » (musique contemporaine, musique de chambre, entre autres).



A l'automne dernier, lorsque son nom a été évoqué pour la présidence, elle a été touchée mais a aussi réfléchi davantage.

Jeune avocate, nouvellement associée, l'investissement nécessaire et le rôle parfois moins consensuel de président, la perspective de devoir prendre des décisions qui fâchent la retenaient.

Mais sa longue implication au sein de l'école, son envie de solliciter et d'écouter la parole de chacun et de s'impliquer dans les changements à venir l'ont motivée.

Dans une métaphore nautique, Delphine Zarb compare le directeur du CPMDT au capitaine du bateau à qui le Conseil de Fondation ne donne que les inflexions, les appuis et les renforts nécessaires pour que le navire garde le cap.

Elle a conscience de l'importance de sa tâche face à la mise en œuvre du nouvel article 16 de la loi sur l'Instruction publique qui délègue désormais aux douze écoles, dont le CPMDT, l'enseignement artistique de base. Notamment concernant l'enseignement aux adultes qui, selon cette loi, devra être autofinancé. La mise en œuvre de cet autofinancement se fera au long du contrat de prestation en vigueur de 2011 à 2014, et le conseil de Fondation sera très attentif à l'ensemble des implications de cette obligation, tant en terme d'emploi au CPMDT que d'offre pédagogique.

Entourée et soutenue au sein du Conseil de Fondation, ainsi que par le président sortant, elle est très confiante et enthousiaste.

Elle compte aussi s'appuyer sur l'héritage et les acquis de la FEGM et se réjouit des très belles collaborations du CMG, de l'IJD et des nouvelles écoles de la CEGM avec le CPMDT. Mais Delphine Zarb sait que le CPMDT devra s'adapter aux évolutions politiques et financières; elle considère l'offre du CPMDT comme très riche et souhaite que cette Institution



continue à être pionnière en matière pédagogique, comme elle l'a été au cours des septante sept dernières années.

Enfin, elle souhaite remercier Mario Cavaleri pour son grand engagement envers le CPMDT, pour l'énergie dont il a fait preuve ces dernières années afin de défendre les valeurs du CPMDT, notamment au sein de la FEGM et pour la grande humilité dont il a toujours fait preuve vis-à-vis des arts enseignés dans la maison et des professeurs dispensant ces enseignements.

Propos recueillis par Julie Preti

Le Conseil de Fondation dispose des pouvoirs les plus étendus au sein de l'Institution. Les ressources de l'institution proviennent des écolages ainsi que d'un subventionnement, à la hauteur de 74%, des pouvoirs publics via le Département de l'Instruction Publique, lequel dispose d'un représentant au Conseil de Fondation.

INSCRIPTIONS 2011-2012

En ligne dès le 1^{er} mars 2011 :
www.cpmtdt.ch

DU LUNDI 2 MAI AU SAMEDI 14 MAI 2011

10h30 à 12h30 et
15h à 18h30
Samedi 7 mai 2011
pas d'inscription
Samedi 14 mai 2011
9h à 12h
Jonction, Bd de St-Georges 36

DANS NOS CENTRES :

LUNDI 2 MAI 2011

15h à 18h30
Pâquis-Môle
Rue du Môle 34 bis

MARDI 3 MAI 2011

15h à 18h30
Vieuxseux
Cité Vieuxseux 18

MERCREDI 4 MAI 2011

9h à 12h
Grand-Lancy
Avenue des
Communes-Réunies 63

MERCREDI 4 MAI 2011

17h à 19h
Pâquis Môle/Danse
Rue du Môle 36

JEUDI 5 MAI 2011

15h à 18h30
Versoix
École Bon Séjour
Ancienne Préfecture
Rte de Sauvigny 2

JEUDIS 5 ET 12 MAI 2011

15h à 18h30
Jonction/Théâtre
Bd de St-Georges 36

LUNDI 9 MAI 2011

15h à 18h30
Petit-Lancy
Av. Louis-Bertrand 5-7

COUP DE PROJECTEURS SUR

TÉMOIGNAGE DE MONSIEUR BORIS BATOU

Qui fut président du Conservatoire populaire de Musique dans les années septantes et oeuvra entre autres pour l'amélioration du statut des professeurs, ainsi que pour la Fédération des Écoles genevoises de Musique.

« Monsieur le Président, Rentrant d'un séjour à l'étranger, j'ai lu avec intérêt la brochure intitulée Conservatoire populaire de musique - Genève - 1932 à 2007.

A ce sujet, je reviens sur un certain nombre de points.

Mon nom est mentionné en pages 36-37 de ce document mais cette citation élogieuse « faite en passant » semble ignorer le travail considérable que j'ai consacré à cette institution et dont vous trouverez ci-après quelques éléments.

En 1959, j'inscrivais ma fille en classe de piano à l'École Sociale de Musique (ESM) - c'était à l'époque son nom. Celle-ci comportait en effet une trentaine de professeurs. On oublie de préciser que ceux-ci étaient forts mal rémunérés, de l'ordre de 3 francs de l'heure ! Aussi, le professeur de ma fille me demanda si je pouvais m'efforcer, d'une manière encore

à trouver, d'améliorer le sort précaire desdits professeurs.

J'entrais donc dans le Conseil de l'ESM en tant que parent d'élève. Or celui-ci était constitué essentiellement par un groupe de communistes, sous la direction d'un vieil avocat sans cause qui voulait à tout prix ne solliciter aucune subvention du pouvoir communal ou cantonal, sans pour autant se soucier du sort pécuniaire de ses professeurs.

Au cours de années 1960, j'entrepris une réforme totale de cette école et, avec l'aide des professeurs, nous avons convoqué une séance de parents mémorable au cours de laquelle nous avons fait mettre à la présidence un député au Grand Conseil : Claude Ketterer, lequel, par la suite allait devenir maire de Genève. A cette occasion, les professeurs de musique m'ont fait cadeau d'une encyclopédie de la musique en trois volumes signée par eux en première page, dont copie est annexée à la présente.

Ce qui était à l'origine l'École Sociale de Musique (ESM) devint Conservatoire populaire de Musique (CPM). Le conseiller d'Etat André Chavanne, par l'intermédiaire de son service financier, accorda dès lors une subvention au CPM à condition que les professeurs possèdent des diplômes suffisants pour enseigner le solfège et au moins

un instrument, ce qui fut fait, conformément aux instructions reçues.

Par la suite ce même conseiller d'Etat désira que soit constituée une fédération réunissant le Conservatoire de Genève, l'Institut Jaques-Dalcroze et le Conservatoire populaire de Musique. A cet effet, Monsieur M. R. Cartier réunit tous les 15 jours durant une année un représentant de chacune des trois institutions en vue d'établir les statuts de cette fédération. Dès l'année suivante, la fédération entra en fonction sous la direction, annuellement, d'un membre de chacune des trois institutions. J'ai pour ma part, sur les 6 années suivantes, dirigé cette fédération à deux reprises alors que j'avais succédé depuis longtemps à Claude Ketterer à la présidence du Conservatoire populaire de Musique. J'ai cessé mes occupations au CPM en 1985 alors que je prenais ma retraite de professeur de physique et de mathématique dans l'instruction publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués. »

Septembre 2010,
Boris Batou

DES NOUVELLES

LE NOUVEAU CENTRE « RHÔNE »

Dès septembre 2011 le CPMDT occupera des nouveaux locaux dans un bâtiment historique au bord du Rhône, entre le quai Turrettini et le pont de la Coulouvrenière. Ce bâtiment comportera au rez-de-chaussée le nouveau centre de percussion qui quittera les locaux d'Uni-mail, deux salles pour l'enseignement et la production des spectacles de théâtre au niveau Coulouvrenière, ainsi que quelques salles de musique à l'étage intermédiaire.

MARDI 10 MAI 2011

15h à 18h30
Champel
École des Crêts-de-Champel
Ch. des Crêts-de-Champel 40

MERCREDI 11 MAI 2011

9h à 12h
Confignon
Maison Briefer
Salle St-Charles
Ch. Pontverre 2

MERCREDI 11 MAI 2011

17h à 19h
Plainpalais/Danse
Rue Pictet-de-Bock 9

VENREDI 13 MAI 2011

15h à 18h30
Thônex
Av. Tronchet 9A

**Nouveau :
Cours de théâtre
dès 8 ans**

LES BRÈVES DU CPMDT

CONCERTS COMMENTÉS DES PROFESSEURS : MUSIQUE ET THÉÂTRE

Retrouvez nos professeurs en concerts le samedi à 17h au Temple de la Fusterie.

Espace Fusterie
Temple de la Fusterie

7 MAI 2011

Les contes dans la musique russe

21 MAI 2011

« Entre toi et la femme »

28 MAI 2011

M. De Falla : Extraits de
L'Amor brujo - Portraits andalous

4 JUIN 2011

« Au fil de l'eau »

25 JUIN 2011

« La gamme dans presque tous ses états »

LES MIDIS DE LA FUSTERIE : CONCERTS DES ÉLÈVES DU CPMDT

19 AVRIL 3, 10, 17, 24, 31 MAI 2011

Retrouvez nos élèves les mardis midis de 12h30 à 13h30 à l'espace Fusterie pour un temps consacré à la musique avec une touche spirituelle.

Espace Fusterie
Temple de la Fusterie

TOUS NOS SPECTACLES ET CONCERTS SUR NOTRE SITE : WWW.CPMDT.CH

TUTTI, le journal du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre

Responsable de la publication
Peter Minten

Ont participé à ce numéro
Peter Minten et Julie Preti.
Le CPMDT remercie toutes les
personnes qui lui accordent des
interviews.

Photographies
© Jean-Marie Glauser
Conception et réalisation
graphique
Eva Rittmeyer et
Katia Orlandi

Impression
M+H, Genève, mars 2011

Le Conservatoire populaire de
musique, danse et théâtre
est subventionné
par l'État de Genève